

L'ÉTUDE DES MÉCANISMES DE DÉFENSE PSYCHOTIQUES : UN OUTIL POUR LA RECHERCHE EN PSYCHOTHÉRAPIE PSYCHANALYTIQUE

Berney, de Roten, Söderström & Despland (2009)

Les mécanismes de défense sont des processus inconscients, qui se manifestent consciemment ou non. Ils apparaissent en réponse à des conflits psychiques ou pour réduire ou annuler les effets de vécus négatifs. En 1990, Perry a mis au point l'Echelle d'évaluation des mécanismes de défenses (*Defense Mechanisms Rating Scales, DMRS*), devenue aujourd'hui un instrument de référence pour l'étude et la représentation du fonctionnement psychique de l'individu. Cette échelle est un soutien à la psychothérapie puisque, comme Despland et al. (2001b) ont pu le montrer, l'adaptation du thérapeute au fonctionnement défensif du patient est essentielle à la création de l'alliance thérapeutique et à la pertinence de son intervention.

Le DMRS consiste en des entretiens psycho-dynamiques (50min., enregistrés & transcrits), dont la pratique et l'analyse nécessitent une formation spécifique. Lors de ces entretiens, le patient évoque sa vie actuelle, des événements passés qui l'ont marqué, ses émotions, ses relations et ses conflits. Lors de l'analyse, la dynamique de l'interaction & le contenu de l'entretien sont pris en compte pour l'étude du fonctionnement psychologique. Fréquemment, les patients présenteraient des défenses matures & névrotiques, quelle que soit leur organisation de personnalité.

Le DMRS s'intéresse à 28 défenses, définies précisément, propose un diagnostic différentiel et donne des exemples de cotation. Ces défenses sont classées en 7 niveaux hiérarchiques en fonction de leur niveau d'adaptation : (1) par l'agir (*les moins adaptatives*) ; (2) borderlines ; (3) par le désaveu ; (4) narcissiques ; (5) autres névrotiques ; (6) obsessionnelles & (7) de maturité. L'évaluation des défenses peut être qualitative, en déterminant un profil défensif selon ce qui est observé globalement, ou quantitative, en identifiant précisément chaque recours à une défense puis en calculant le « score défensif global » (SDG) (*entre 15 et 75 recours à des défenses peuvent être observés au cours d'un entretien*).

La présente étude cherche à compléter le DMRS en ajoutant un niveau hiérarchique : (0) les défenses psychotiques. Cette nouvelle échelle a été nommée Psychotic-Defense Mechanisms Rating Scale (P-DMRS). Les défenses psychotiques sont utilisées par le patient pour lutter contre l'angoisse extrême associée à l'expression d'un désir, d'une représentation, d'un affect ou d'un conflit. Ces mécanismes se manifestent comme des attaques, dirigées vers l'extérieur ou vers soi. La pathologie se distingue d'un développement sain par la fréquence importante et la systématisation du recours à ce type de défenses ainsi que par la difficulté à discerner ce qui provient de l'extérieur et de l'intérieur de soi. Le P-DMRS inclut dans les défenses psychotiques : retrait autistique, fragmentation, déni psychotique, distorsion & projection psychotique. Utiliser le P-DMRS permet d'identifier les mécanismes de défense de l'individu et de déterminer leur fonction.